CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

ADMENTA FRANCE

Société anonyme au capital de 80 479 500 €.
Siège social : 2, rue Galien, 93587 Saint-Ouen Cedex.
345 277 917 R.C.S. Bobigny.

Avis de convocation

Les actionnaires sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 09 juin 2006 à 08h30, au siège social à Saint-Ouen (93400), 2, rue Galien, en vue de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :
— Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Président sur l'activité du Conseil d'Administration ;
— Rapport des Commissaires sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
— Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce ;
— Approbation des comptes de l'exercice 2005 et des conventions ;
— Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;
— Affectation des résultats ;
— Rapport du Commissaire aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration ;
— Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire PriceWaterhouse Coopers Audit ;
— Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant Monsieur Yves NICOLAS ;
— Pouvoirs en vue des formalités.

Pour avoir le droit d'assister, de se faire représenter ou de voter par correspondance à cette Assemblée, les actionnaires devront être inscrits dans les comptes tenus par la société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée et voudront bien demander, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à :Caceis Corporate Trust, Euro Emetteurs Finance, Assemblées Générales, 14, rue Rouget de Lisle, 92130 Issy-Les-Moulineaux,
Les documents mentionnés aux articles 133 et 135 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 ainsi que le formulaire de "vote par correspondance et de pouvoir".

Les actionnaires qui ne peuvent assister à cette Assemblée ont la faculté :
— soit de se faire représenter par le Président de l'Assemblée Générale ;
— soit de voter par correspondance ;
— soit de se faire représenter par un autre actionnaire ou son conjoint ;
en retournant le formulaire de "vote par correspondance et de pouvoir", rempli, daté et signé.

Pour être pris en considération, les votes par correspondance devront parvenir au plus tard à Caceis Corporate Trust le 02 juin 2006 ou à la Société le 06 juin 2006.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration.

0607989